

Castonguay nie vouloir
soulever les policiers A 3

La MRC Memphrémagog
retire son appui à l'ATE A 6

la tribune

78e ANNÉE
No 149

SHERBROOKE, VENDREDI 14 AOUT 1987

Samedi-dimanche: 85 cents - semaine: 50 cents
Livraison à domicile: \$2.65 par semaine.

Malgré le plafonnement du Parti libéral et le départ de 2 conseillers

Turner ne sent pas de malaise persistant

■ OTTAWA (PC) — John Turner n'a pas voulu commenter hier les résultats de deux sondages qui indiquent un plafonnement de son parti, ni le départ de deux membres importants de son organisation.

Mercredi, on apprenait successivement le départ de l'ancien secrétaire principal du chef du PLC, Doug Richardson, et la démission, il y a quelques semaines, de la directrice de campagne Sharon Schollar, qui retournera aux études.

Le même jour, un premier sondage Gallup plaçait les libéraux et les néo-démocrates nez à nez tandis qu'une enquête de la maison Angus Reid indiquait, comme l'an dernier à pareille date, que les libéraux devraient reprendre la première place aux élections fédérales d'Ed Broadbent si Jean Chrétien occupait la place de John Turner.

Pis encore, le responsable du sondage à la maison Reid a précisé dans une interview téléphonique que le taux de satisfaction à l'endroit du chef du PLC avait chuté de 14 points en l'espace de quelques mois. De 47 pour cent qu'il se situait en février dernier dans l'ensemble de la population, le taux de satisfaction à l'endroit de John Turner est tombé à 33 pour cent ces dernières semaines.

Qu'un cheval

Devant tant d'adversité, John Turner tentait hier de faire bonne figure. "Il n'y a qu'un cheval dans la course", a déclaré le chef du PLC devant les caméras de la télévision à sa sortie des Communies. Du même souffle, il a minimisé la signification des deux démissions annoncées la veille.

C'est normal que les gens chan-



A la Chambre des communes, le chef libéral John Turner n'a pas laissé voir aucun signe apparent d'inquiétude devant les mauvais moments qu'il traverse.

(Laserphoto PC)

gent. Cela n'a rien à voir avec un malaise persistant à son bureau, a-t-il ajouté. D'aucune façon. Nous cherchons à continuer à former une équipe forte pour les prochaines élections.

En dépit de son ton qui se veut rassurant, John Turner n'est peut-être pas au bout de ses peines. Selon le quotidien The Gazette, d'autres mauvaises nouvelles attendraient le chef libéral. Des rumeurs font état des départs prochains de Michael Kirby et de Mi-

chèle Tremblay, ex-journaliste du Journal de Montréal, en charge des communications pour le parti au Québec.

Commentaires

"Doug Richardson a abattu un travail exceptionnel au cours des

deux dernières années comme mon secrétaire principal. Il a été remarquable. On est devenu des amis et nous le remercions. Je lui souhaite bonne chance", a commenté M. Turner, qui affirme avoir par ailleurs encouragé sa collaboratrice Schollar à retourner à ses études théologiques.

Par ailleurs, le démissionnaire Richardson a déclaré dans une interview qu'une "série de possibilités" s'ouvrait au chef libéral. Il soutient toutefois que la meilleure façon de reprendre la tête des sondages consisterait à attaquer de front les néo-démocrates plutôt que de faire comme s'ils n'existaient pas.

"Tout le monde pense qu'en les ignorant, ils vont disparaître. Je pense plutôt qu'on va adopter la stratégie recommandée, qui consiste à attaquer de front tant les conservateurs que les néo-démocrates", a déclaré l'avocat de 37 ans, qui possède déjà une longue expérience de 18 ans en politique active.

"Si ma stratégie ne fonctionne pas, il faut en trouver une autre. Mais il faut absolument réagir parce que nous avons devant nous une occasion inespérée de gagner les prochaines élections", ajoute-t-il.

Bisbille

M. Richardson, qui continuera d'occuper ses fonctions à titre interimaire, ne veut pas répondre aux rumeurs de dissension avec son chef, un ex-conseiller juridique de Bay Street, que plusieurs accusent d'être un conservateur "avec un petit c". Cependant, des sources au sein du parti ont confirmé hier qu'il régnait bel et bien de la bisbille entre M. Turner et son secrétaire principal.

On affirme même que le chef du parti aurait voulu que M. Richardson congédie certains membres de son personnel, mais qu'il aurait résisté aux pressions.

Rejointe au téléphone, Mme Schollar a renouvelé sa confiance dans son chef. Quand on lui a demandé si elle entretenait certaines dissensions avec John Turner, elle a fait une pause avant de répondre: "Eh, non".

• Gérin et Charest divergent d'opinion sur les sondages

A 3

Quand la margarine sera colorée jaune foncé

L'UPA admet ne pas s'attendre à une hausse des ventes de beurre



Jacques Proulx

■ MONTREAL (PC) — L'Union des producteurs agricoles a finalement admis, hier, qu'elle ne s'attend pas à ce que les ventes de beurre augmentent, si la margarine est colorée en jaune foncé.

En conférence de presse hier à Montréal, le président de l'UPA, M. Jacques Proulx, a cherché à justifier le nouveau règlement du gouvernement Bourassa qui, dès septembre, obligera les producteurs de margarine à colorer leur produit en jaune foncé.

Evidemment, l'UPA défend les producteurs de lait, qui sont à la source de cette revendication auprès du ministère de l'Agriculture. Les producteurs de lait tiennent à ce que la margarine soit colorée "pour mieux la distinguer du beurre". Hier, M. Proulx s'est montré acerbe, allant même jusqu'à accuser les producteurs de margarine de faire du vulgaire "plagiat", de l'imitation "illégal" du beurre.

"Les gens ne savent plus ce qu'ils mangent."

Huile gagnante?

Or, après les questions répétées des journalistes, M. Proulx a fini par admettre qu'il ne s'attend même pas à ce que les ventes de beurre augmentent. Il admet, par contre, que les ventes de margarine risquent de baisser. "Je ne pense pas que ça va augmenter. Tout ce qu'on veut, c'est conserver notre part du marché, empêcher que les ventes (de beurre) continuent à baisser. Tant mieux si les ventes de beurre augmentent."

En Ontario, où une telle législation existe depuis plusieurs années, la coloration de la margarine ne s'est pas concrétisée par une hausse des ventes de beurre, mais plutôt par une croissance des ventes... d'huiles. Les producteurs de lait de l'Ontario n'ont finalement même pas bénéficié de la coloration en jaune foncé de la margarine.



Sous les yeux de Tim Wallach, le receveur Mike Fitzgerald vient de retirer Andy Van Slyke alors que Johnny Ray glissait saut au troisième but. Pas de place pour deux joueurs sur le même coussin...

(Laserphoto PC)

Les Expos explosent ... et l'emportent 9-7

- Wallach produit cinq points
... et Raines en compte cinq

D 1

Selon une étude gouvernementale

Le libre-échange ferait perdre 30,000 emplois au textile

■ QUEBEC (PC) — La libéralisation des échanges entre le Canada et les Etats-Unis entraînerait une perte d'au moins 30,000 emplois au Québec dans le seul secteur du textile et de quelque 3,000 emplois dans celui de la transformation des métaux.

C'est ce qui ressort d'une étude d'impact réalisée pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) entre août 1984 et septembre 1985 et que l'Opposition péquiste, de guerre lasse, a décidé de rendre publique hier.

En conférence de presse à Québec, le député de Bertrand et porte-parole de l'Opposition en matière de libre-échange, Jean-Guy Parent, a vivement dénoncé l'attitude du gouvernement Bourassa qui jusqu'ici s'est toujours refusé à publier cette analyse préliminaire portant sur tous les secteurs manufacturiers qui relèvent de la responsabilité du MIC. L'étude avait été faite à la demande du gouvernement précédent.

"A 52 jours de la signature du traité de libre-échange, le gouvernement qui s'est engagé plusieurs fois à rendre publiques des études d'impact, ne l'a jusqu'ici jamais fait, préférant nous refiler des études bidons. Ce que nous rendons publique aujourd'hui, c'est une étude préliminaire, déposée le 10 septembre 1985 et qui elle-même recommandait fortement que des analyses beaucoup plus exhaustives soient faites. Sans doute que ces études ont été fai-

tes, mais le gouvernement les cache, en raison des craintes fondées qu'elles pourraient susciter dans la population".

Mise en garde

En ce qui a trait aux pertes d'emploi dans les autres secteurs manufacturiers, le document réalisé par la Direction de l'analyse économique et des relations internationales avance très peu de chiffres précis, mais met en garde le gouvernement contre les conséquences négatives que le libre-échange pourrait avoir dans 12 des 19 secteurs étudiés.

A titre d'exemple, dans le secteur des aliments et boissons, l'étude estime que la libéralisation provoquerait la disparition de nombreuses brasseries québécoises, une industrie comprenant 72.1 pour cent de la production québécoise de boissons alcooliques, en raison de l'abandon des réglementations provinciales actuelles sur la distribution et la vente. Celles-ci forcent présentement les brasseries à produire dans des limites provinciales. L'abandon de cette politique, dans un contexte de libre-échange, entraînerait une rationalisation de l'industrie à l'échelle canadienne qui se traduirait par la fermeture de nombreuses brasseries et la perte subéquente d'emplois.

"Le Québec, met en garde l'étude, serait certes une des régions qui serait la plus affectée par ces bouleversements."

AUJOURD'HUI

226e jour de l'année

TEMPERATURE:

VARIABLE: 15 — 28° C
LEVER SOLEIL: 5 h 46
COUCHER SOLEIL: 19 h 57
DEMAIN: NUAGEUX

Estrie-Beauce, Drummondville: généralement ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel par la suite. Minimum de 15 à 18. Maximum de 26 à 28. Samedi: nuageux et possibilité d'averses.

CAHIER "A"

Sherbrooke et régional.....2 à 8

CAHIER "B"

Forum.....1
Éditorial.....2
Vivre en '87.....4
National.....5
International.....6

CAHIER "C"

Économie.....1 et 2
Carrières et professions.....1
Petites annonces.....3 à 7
Décès.....8
Informations générales.....8

CAHIER "D"

Sports.....1 à 4
Arts et divertissements.....5 et 6

ENEZ VOIR
OMME ON A CHANGÉ CHEZ

Woolco

Les circuits du transport scolaire sont au point

par Michel RONDEAU

SHERBROOKE — Les circuits du transport scolaire pour les élèves de St-Elie sont maintenant conçus et il est à peu près certain qu'aucun enfant n'aura à voyager plus que 50 ou 55 minutes en autobus. Un seul cas reste à vérifier: celui des élèves d'un véhicule revenant de Magog le soir.

M. Réal Beaudette, coordonnateur de la Division du transport de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, se montre optimiste face aux avenues qui s'offrent pour donner satisfaction aux parents de St-Elie en ce qui concerne le transport de leurs enfants vers Magog et vers Sherbrooke.

Même les enfants qui demeurent vers le bas du village de St-Elie, dit M. Beaudette, en parlant des résidents de secteurs comme le rang 6 par exemple, transféreront d'autobus à St-Elie pour que les véhicules les conduisent directement dans leur secteur sans devoir faire de détours.

Seul le cas d'une dizaine d'enfants revenant de Magog en passant par les rangs 11 et 13 reste incertain pour l'instant et la CSCS attend

l'avis des transporteurs soumissionnaires pour juger de leur situation. "Il serait peut-être acceptable de voir ces enfants voyager 50 ou 55 minutes, dit M. Beaudette, mais il serait inacceptable de les faire voyager une heure ou une heure et quart."

Ceci dit, Réal Beaudette estime qu'il sera possible, advenant tout problème concernant la durée du transport, de trouver des solutions pour ramener à près de 50 minutes la durée du trajet de ces quelques enfants. Entre autres possibilités, M. Beaudette énonce l'hypothèse de faire transférer ces enfants en cours de route à un point d'où un nouveau véhicule pourrait les prendre pour les conduire directement chez eux.

Plus complexe

Il va de soi que le transport des élèves de St-Elie rend très complexe l'organisation du transport cette année, admet M. Beaudette. Il est même plus complexe cette année qu'il ne l'était l'an dernier quand les enfants fréquentaient St-Denis et Magog, car la Division du transport avait alors planifié le transport sur la base d'une organisation temporaire qui s'ajoutait à l'organisation régulière sans rien déstabiliser des services aux élèves qui fréquentaient des écoles spécialisées de Sherbrooke ou des établissements privés.

Cette année, compte tenu du fait que les élèves risquent de passer plusieurs mois à Sherbrooke et à Magog en attendant la réalisation des travaux de l'école de St-Elie, le transport a été entièrement réorganisé.

Réorganisé et rationalisé aussi, explique M. Beaudette: l'an passé, l'organisation temporaire avait engendré des coûts de 110.000 \$. Cette année, dans l'hypothèse où les enfants reviendraient à Alfred-Des-Rochers en décembre, il en coûte-



Réal Beaudette

rait 80.000 \$. Assez probablement toutefois, cette date sera dépassée et les coûts pourraient s'approcher de ceux de l'an dernier. On peut imaginer ce qu'aurait été ces coûts si l'organisation n'avait pas été entièrement repensée.

Auberges des Gouverneurs fait l'acquisition de l'Auberge de Sherbrooke

SHERBROOKE (GF) — Les négociations dont faisait part le journal la semaine dernière, ont finalement abouti. La compagnie Auberges des Gouverneurs Inc. a conclu une entente avec la compagnie 15346 Canada Inc., propriété de MM. Dennis Wood et Louis Lagassé, en vue de l'acquisition de l'Auberge de Sherbrooke, un établissement hôtelier de 125 chambres de la rue King ouest, à Sherbrooke.

En faisant part de cette entente, le président et chef de la direction de Auberges des Gouverneurs Inc., M. Jacques Bouvette, a signalé que la transaction doit être complétée aujourd'hui pour un montant non dévoilé.

Il signale par contre qu'une partie du prix d'acquisition sera payée par une émission de 70.000 actions ordinaires de la compagnie en considération d'une valeur globale de 275.000 \$ pour lesdites actions.

Investissements

En annonçant la nouvelle hier, M. Bouvette a indiqué que sa compagnie procédera à des investissements majeurs à l'établissement sherbrookoise. Des rénovations complètes dans tout l'hôtel seront effectuées à partir de l'automne et au cours des prochains mois. On estime qu'un montant de 1.2 million \$ sera ainsi injecté dans ces travaux de réno-

vation. M. Bouvette a également souligné qu'avec cette transaction, Auberges des Gouverneurs Inc. renforce sa présence à Sherbrooke où, jusqu'à tout récemment, elle était présente par le biais d'une franchise.

Rappelons que lors de la prise de possession de l'établissement, la franchise avait été retirée à son détenteur, la compagnie de M. Saad Gabr. À partir de ce moment, l'Auberge des Gouverneurs de Sherbrooke est devenue l'Auberge de Sherbrooke mais l'enseigne n'a jamais été enlevée ou modifiée. Ce qui, finalement, entraînera des économies pour son nouveau propriétaire.

À la suite de la transaction, le réseau Auberges des Gouverneurs comprend onze hôtels dont sept en propriété et quatre en franchise, incluant la franchise accordée récemment pour un hôtel de 180 chambres dont l'ouverture est prévue pour novembre '88, à Laval.

Au palais de justice

• Hervieux: interdit de boire

SHERBROOKE — Le juge Gerald Desmarais de la Cour des sessions de la paix a interdit hier à Sandy Hervieux, un membre de l'équipe canadienne de boxe amateur, de consommer des boissons alcooliques et de fréquenter les débits de boissons pendant la durée des procédures contre lui.

Hervieux, âgé de 20 ans, a repris sa liberté provisoire à ces conditions, en attendant de répondre à une accusation de bris de promesse à laquelle il avait protesté de son innocence.

• Voleurs en état d'ébriété

SHERBROOKE — Le constable Claude Chénard a admis hier que André Leblanc, âgé de 42 ans, et Jean-Nil Vanasse, 38 ans, se trouvaient en ébriété lorsqu'ils les a arrêtés le 14 juillet dans un appartement de la rue Belvédère, pour un vol qualifié sous la menace d'un marteau.

Il a dit que le quartier-général avait dû les faire conduire peu après à l'hôpital, le premier à cause d'un état de crise et le second d'une enflure à un pied.

M. Chénard avait été assigné par la défense à l'examen volontaire de Leblanc et Vanasse, qui sont défendus par Mes Conrad Chapdelaine et Jean Leblanc.

• Accusé d'entrave à la justice

SHERBROOKE — Le magistrat Gerald Desmarais de la Cour des sessions de la paix a accordé un cautionnement hier à Robert Reid, âgé de 20 ans, qui est inculpé d'entrave à la justice en se faisant passer pour un adolescent.

Le prévenu avait d'abord comparu en correctionnelle sous le nom de monsieur Y pour répondre d'un cambriolage de 107 cartons de cigarettes dans une pharmacie de Magog et déferé devant le tri-

Le juge Desmarais a fixé au 24 août prochain la date du procès de Hervieux, qui est défendu par Me Daniel Bates.

L'accusé est soupçonné d'avoir manqué à une promesse de garder la paix, imposée le 10 juillet, en refusant de quitter une discothèque du centre-ville mercredi soir à la demande du tenancier.

Il se trouvait déjà sous le coup d'un cautionnement en marge d'une inculpation de lésions corporelles sur un homme devant un bar.

Il avait trouvé les prévenus debout à côté du lit sur lequel était assise la victime alléguée, M. Louis Veilleux, 72 ans, lorsqu'il est intervenu à la suite d'une plainte d'un voisin.

Le policier a noté que la cuisine se trouvait sans dessus-dessous. Le magistrat Gerald Desmarais de la Cour des sessions de la paix a ajourné au 31 août la poursuite de l'examen volontaire de Leblanc et Vanasse.

On se rappellera que M. Veilleux avait déjà déposé qu'il a reçu "quelques petits coups de marteau" en tentant d'expulser les prévenus de chez lui.

bunal de la Jeunesse.

Le juge Desmarais lui a toutefois imposé l'obligation de fournir un dépôt de 200 \$, de résider chez sa belle-mère, de se soumettre à un couvre-feu et de se rapporter périodiquement à la police.

Le sergent-détective Gilles Robinsin a affirmé à l'enquête en détention que le prévenu est originaire du Royaume-Uni, vit ici depuis 1976 et a des antécédents judiciaires.

"Rendez-vous jeunestival" du quartier Ouest

Clôture des activités par la découverte d'un "trésor"

SHERBROOKE (NR) — À leur tour, les enfants du quartier ouest de Sherbrooke ont clôturé leurs activités d'été, non pas par la retrouvaille de Rachel, mais bien par la découverte d'un trésor.



(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

Hier, c'était la fête de la fin des activités du "Rendez-vous jeunestival", des enfants du quartier Ouest.

La fin du "Rendez-vous jeunestival", a été, pour les jeunes de l'ouest, l'occasion de déguster les pièces d'or chocolatées du trésor et de participer à une grande fête.

Après sept semaines d'activités de toutes sortes, qui se sont déroulées sous le thème "Bilbo, le hobbit", les enfants retournent maintenant à la maison, pour préparer la rentrée des classes.

"Nous avons tenté cette année, de donner la chance aux enfants de se prendre en charge, de créer des choses et de développer leur imagination", explique Serge Mercier, animateur au centre communautaire Sainte-Jeanne d'Arc de Sherbrooke.

"À chaque semaine, nous avons préparé un projet, toujours dans le cadre de notre thème. Notre mascotte Bilbo a vécu toute sorte d'aventures et les enfants l'ont suivie dans ses périples. Nous avons fabriqué des télévisions, car les enfants de Bilbo le réclamaient. Nous sommes allés à la pêche et à la chasse aux papillons, pour suivre Bilbo dans ses aventures. Et pour terminer, nous nous sommes rendus à la montagne solitaire (le mont Bellevue), pour y découvrir un trésor", précise l'animateur.

Un coucher au centre

Egalement au programme des activités: un coucher au centre communautaire Sainte-Jeanne d'Arc. "C'est une très belle expérience pour les enfants de six à 12 ans, séparés en deux groupes d'âge, que celle de dormir en groupe, dans un gymnase. Nous avons eu bien du plaisir", exprime l'animateur.

Pour les animateurs, l'expérience de travail auprès des jeunes demeure agréable mais exigeante, estime Serge Mercier. "À chaque semaine, nous devons monter un projet avec les enfants. On apprend à faire beaucoup avec peu."

"Les enfants, enchaînés l'animateur, ont beaucoup participé à l'organisation des projets et maintenant, ils possèdent plus de connaissances et peuvent les appliquer lorsqu'ils sont à la maison."

Apprentissage

Pour les jeunes, cette expérience d'été en demeure une de plaisir et



Serge Mercier, animateur

d'apprentissage. "On s'est fait beaucoup d'amis et on a appris plein de choses. Ce que j'ai aimé, c'est découvrir le trésor et coucher avec les amis. Aujourd'hui (hier), nous présentons un spectacle et il y aura des tirages", exprime Laurence, âgée d'environ sept ans.

Une belle expérience pour les petits, des créations que l'on emportera chez soi, un été rempli pour les animateurs et surtout, de nouveaux liens d'amitié.



Fier de sa nouvelle acquisition, un "dune buggy" tout fringant, Daniel Lecours s'est mis en frais de voyager parents et amis sur le chemin Ste-Catherine. Malheureusement il oubliera un détail. Les "dune buggy" aussi fonctionnent à l'essence. Si bien que Daniel est revenu à pied à Sherbrooke avec un de ses malchanceux passagers.

Cette année, c'est vers un terrain de golf et non de baseball que André Boudreau va piquer une "Trail".

Mme Agnès Pelletier-Madore n'a que des bonnes paroles pour les soins reçus dans un centre hospitalier dernièrement et pour les nombreux parents et amis qui l'ont visitée. Cette grand-maman de plus de 80 ans a de plus bien apprécié son séjour dans une maison de convalescence.

L'arrosage n'est pas requis aujourd'hui, mentionne l'Association québécoise des techniques de l'eau. L'organisme affirme d'autre part que ce n'est pas

la fréquence de l'arrosage qui fait la beauté du gazon mais la qualité. En arrosant trop souvent, on ne fait que favoriser la croissance des mauvaises herbes.

Gilles Bernier ne veut plus sortir à l'extérieur le soir depuis qu'il a rencontré un chat muni d'une grande ligne blanche dans le dos...

Yolande Vanier a rapidement repris le boulot après quelques semaines de vacances. Elle s'est vite remise à la préparation des différentes campagnes auxquelles elle participe...

Serge Ménard n'a même pas terminé sa saison de balle-molle qu'il parle déjà de la prochaine saison de hockey. Et ses amis se demandent où il prend tout son courage pour parler ainsi, lui qui a une jambe dans le plâtre...

Michel Bergeron demeure un partisan enragé du Canadien, même si son homonyme, dont il ne peut sentir l'image à l'écran, a quitté Québec pour d'autres lieux...

Gilles Cloutier n'en peut plus d'attendre de visiter le Stade olympique pour encourager "ses" Expos. Il se fait même passer pour devin alors qu'il affirme avoir prédit il y a un an que son équipe serait de la course au championnat à ce stade-ci de la saison. Il apporte pour preuve qu'il avait réservé ses billets le 16 août de l'année dernière...

Un nouveau jeu forain à l'Expo cette année: le parti libéral!



La Quotidienne
610 — 6178

Bingo \$
3-300
la tribune

3e MARATHON — CARTE ROUGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 12 août 1987:
O-75, B-11, I-26, G-49

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 13 août 1987:
O-66, N-40, B-2, O-70

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 14 août 1987:
I-20, N-42

Les gagnants doivent appeler à 564-5470

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. La Tribune est l'organe de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Résultats



Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

Tirage du 87 08 12

1 4 13 16 30 31

No. complémentaire: 36

GAGNANTS	LOTS	6-6	5-6	4-6	3-6	2-6	1-6
2	838	522	508	5	126	710	008
270	1	794	308	13	935	66	808
253	698	10	008				

Ventes totales: 13 919 437.008

PROCHAIN TIRAGE 87 08 15

GROS LOT APPROX.: 1 800 000.008

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS ANTERIEURS

LOT 6/49

8 août	14-18-26-39-41-49 (38)
5 août	17-29-32-41-42-43 (37)
1er août	1-4-20-28-44-47 (21)
29 juillet	10-26-31-36-39-46 (2)
25 juillet	2-11-22-23-32-40 (47)
22 juillet	1-8-26-32-43-49 (25)
18 juillet	3-8-40-46-47-48 (43)
15 juillet	4-17-29-38-39-45 (31)
11 juillet	10-24-28-33-38-46 (43)

Le président du syndicat ne vouloir soulever les policiers contre l'implantation d'une "police parallèle"

Je dois plutôt calmer mes collègues

— le policier Castonguay

par Stéphane LAVALLÉE

SHERBROOKE — "Le maire devrait savoir qu'avec un contrat de travail échu depuis le 31 décembre 1985, je ne suis pas obligé de soulever mes collègues mais que je dois plutôt les calmer. Il est plus question de mettre le couvercle sur la marmite. Sinon, il y aurait longtemps que ça aurait explosé."

Le président de l'Association des policiers de Sherbrooke, André Castonguay, a réagi vivement aux allégations du maire Jean Paul Pelletier qui l'a accusé, en milieu de

Sherbrooke, constituée d'agents de sécurité d'une firme privée dont le mandat pour l'émission de billets de contravention serait élargi.

Selon les informations qu'ils ont reçues, les policiers jugent que l'administration municipale songerait à confier le mandat aux agents de sécurité — les "souris vertes" — d'émettre des contraventions même s'il ne s'agit pas nécessairement de stationnements payants, où leurs activités sont présentement limitées.

"Une farce"

Le policier Castonguay dément aussi les propos du maire Pelletier qui déclarait à La Tribune que les démarches juridiques en marge des négociations et des périodes d'arbitrage, en vue du renouvellement de contrat de travail des policiers, n'avaient pas entraîné de frais additionnels pour la Ville, puisque le service du contentieux de la municipalité menait les opérations.

"Le service du contentieux de la Ville n'est pas du tout impliqué là-dedans", s'exclame le président de l'Association des policiers de Sherbrooke. "C'est une grosse farce, dit-il. Le contrat a été confié à des avocats de Montréal."

Des vérifications effectuées à l'Hôtel de ville confirment les propos du policier André Castonguay.

Celui-ci s'interroge d'ailleurs sur

la pertinence de certaines dépenses effectuées jusqu'à maintenant. "Un avocat de Montréal est déjà venu à Sherbrooke pour traiter une affaire en cour qui allait durer deux minutes, plutôt que de se faire représenter par un avocat de Sherbrooke. C'est une dépense inutile de 400 à

500 \$", soutient le président de l'association.

Selon lui, tous les frais encourus par la Ville afin de refuser le rapport du premier arbitre, qui aurait été accepté par les policiers, et pour reprendre le processus d'arbitrage avec un nouvel arbitre tota-

liseront quelque 150.000 \$. Les policiers ont déjà adressé une demande pour connaître l'état actuel des dépenses qui, selon certaines informations fiables, atteindraient environ 50.000 \$.

"Cela va coûter 150.000 \$, juge André Castonguay. C'est l'équiva-

lent du rattrapage de 3 pour cent que la Ville nous doit."

"Pourquoi on 'garroche' l'argent par les fenêtres?" demande-t-il. Nous, on se bat en arbitrage pour obtenir simplement ce que les autres policiers du Québec obtiennent en négociant."

Stationnement prohibé: les "souris vertes" très bientôt autorisées à sévir

SHERBROOKE (sl) — "Très bientôt", les employés de l'Agence de sécurité de l'Estrie, une firme privée, seront autorisés à émettre des contraventions où le stationnement est prohibé à Sherbrooke, mais seulement dans les secteurs où ils effectuent déjà leurs tournées, où sont aménagés des espaces de stationnement payant de la municipalité.

Le directeur des services juridiques à la Ville de Sherbrooke, Pierre Huard, admet que la Ville "songe sérieusement" à confier un mandat élargi à l'Agence de sécurité de l'Estrie. "Il n'y a pas d'obstacles majeurs. Légèrement, rien ne nous empêche de demander aux 'souris vertes' d'émettre des contraventions pour stationnement prohibé et prolongé."

Selon Me Huard, la situation actuelle donne lieu à des situations cocasses qui frisent le ridicule. "Il arrive des cas où les agents remettent des contraventions pour des stationnements expirés mais ne peuvent en donner pour l'auto juste à côté, stationnée en face d'une borne-fontaine", explique le directeur des services juridiques.

Ni pour, ni contre

De son côté, le chef de police Léon Paquin affirme avoir été consulté à ce sujet mais il considère ne pas devoir être pour ou contre les intentions de la Ville. "C'est permis par le règlement municipal 2900, à l'article 1284."

Mais les policiers continuent de s'opposer énergiquement à l'octroi de responsabilités supplémentaires aux agents de sécurité. "On va aller jusqu'au bout sur cette question-là. S'ils veulent la bagarre, ils vont l'avoir", promet le président de l'Association des policiers de Sherbrooke, André Castonguay.

Selon lui, des changements à la situation actuelle entraîneront de nombreux conflits. "Voici un exem-

ple, expose-t-il. Si un policier accorde une permission temporaire à un citoyen de stationner dans un endroit interdit pour se rendre à la banque, parce qu'il traîne un gros montant d'argent, et qu'une souris verte donne ensuite une contravention, c'est insensé. Qui fait respecter le règlement dans la rue? Un jour, est-ce que les agents de sécurité vont faire remorquer des autos? Où est-ce que cela va s'arrêter? Nous, on a un véhicule spécialement affecté au respect des règlements de stationnement. S'il se pose des problèmes, on n'a qu'à nous téléphoner."

La discrétion

Aux yeux du policier Castonguay, c'est en vertu du pouvoir discrétionnaire de la police que lui et ses collègues peuvent éviter d'appliquer le règlement à la lettre dans certaines circonstances. "La souris verte travaille en fonction de critères de rentabilité, nous agissons

en fonction du respect de l'ordre public, mais avec des degrés de tolérance, en vertu d'une application intelligente des règlements."

Le sergent Castonguay parle aussi de situations où des agents de sécurité effectuent le travail normalement dévolu aux policiers. Il cite l'exemple du parc Jacques-Cartier où, pendant la Fête du lac des Nations, cet été, des agents de sécurité ont entrepris de faire évacuer l'endroit en fin de soirée.

"L'agent de sécurité ne possède pas de pouvoir de coercition, commente le policier. S'il veut exclure quelqu'un qui refuse d'obéir et qui commence à le frapper, cela va conduire à des situations qu'on veut éviter, des problèmes dont on va hériter par la suite."

"Je respecte les agents de sécurité, il en faut dans certaines circonstances, mais ils vont finir par avoir des problèmes s'ils font du travail policier", conclut le porte-parole des policiers municipaux de Sherbrooke.



André Castonguay

semaine, de vouloir soulever les policiers contre l'administration municipale.

Plus tôt, le porte-parole des policiers s'était inquiété de l'établissement d'une "police parallèle" à

Sondages sur la popularité des partis fédéraux

Gérin et Charest divergent d'opinion

SHERBROOKE (GF) — Comme il faut s'en attendre à propos d'un tel sujet, il n'y a pas d'unanimité chez les politiciens de la région en ce qui concerne les deux sondages publiés mercredi par les firmes Angus Reid et Gallup.

Bannière politique oblige? Pas nécessairement puisque le fait surprenant dans la tournée des députés effectuée par le journal, c'est l'interprétation différente que livrent les députés conservateurs Jean Charest et François Gérin en ce qui concerne la position de leur parti.

Ainsi, le député de Mégantic-Compton-Stanstead, M. Gérin, estime que les deux sondages ne se contredisent pas sur au moins un point, soit le 25 pour cent que décroche le parti dans la faveur populaire.

Il est d'avis que les intentions de vote exprimées en faveur du NPD s'expliquent en grande partie par une désaffection face au Parti conservateur et traduisent l'incapacité du gouvernement de remonter sa cote.

"Le gouvernement se bat lui-même", estime M. Gérin. Il rajoute que, malgré ses bons coups, le gouvernement Mulroney végète dans la cave à cause "des conflits d'intérêts, des apparences de conflits et du patronage" rattachés à son image. "Si, d'ici les élections, nous sommes incapables de modifier cet image, nous ne serons pas dans la course."

Le député Gérin estime qu'il n'est pas trop tard pour ce faire mais que le temps presse. "Il n'y a pas grand chose à faire. La performance

du gouvernement est bonne sur tous les autres points et le public l'accorde volontiers. Il suffit que le premier ministre assume son leadership et apporte un train de mesures susceptibles de rétablir l'image du parti du côté de la moralité pour remporter les prochaines élections."

Charest n'est pas d'accord

Le député-ministre Charest n'est nullement d'accord avec M. Gérin. Selon lui, jamais personne n'a pu démontrer le bien-fondé des accusations qui ont pesé sur le parti et sur des conservateurs en matière de moralité et cet aspect ne doit pas être pris en considération lorsqu'on lit les sondages.

Selon M. Charest, les récents sondages sont même encourageants pour le Parti conservateur qui, dit-il, remonte un peu alors que les libéraux baissent et que les indécis sont encore fort nombreux.

Il explique plutôt la faible cote de son parti par le fait que le Parti conservateur a été exclu du pouvoir durant une vingtaine d'années et qu'il faut obligatoirement un certain temps avant de bâtir une faveur à long terme.

Il conclut en déclarant qu'il va encore couler bien de l'eau sous les ponts d'ici les prochaines élections: qu'en politique, les événements peuvent se précipiter très rapidement au cours d'une seule semaine; et qu'il est convaincu que son parti remportera les prochaines élections.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Les travaux d'aménagement de l'arboretum commencent

Les travaux ont finalement débuté cette semaine sur le site du futur arboretum aménagé dans le cadre du programme de revitalisation des berges de la rivière Magog à Sherbrooke, un projet piloté par le

Comité d'hygiène et d'aménagement des rivières Magog et Saint-François (CHARMES). Cette aire de sensibilisation aux arbres sera établie en bordure de la rue Roy, tout près du pont Jacques-Cartier.

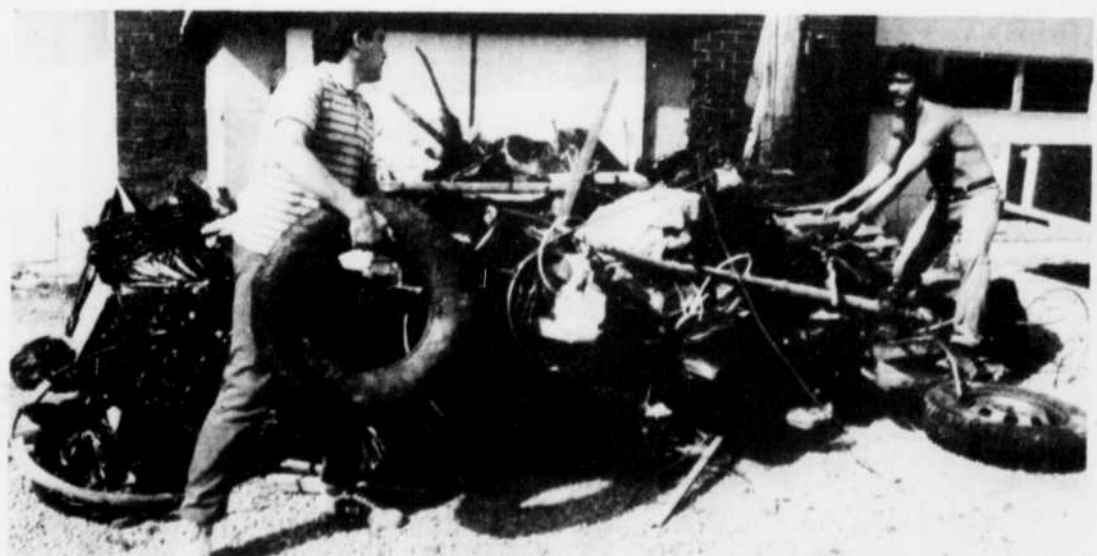
L'Opération Environnement donne du travail à 40 étudiants

SHERBROOKE (GF) — Cette semaine, près de 40 jeunes étudiants oeuvrent pour CHARMES (Comité d'hygiène et d'aménagement des rivières Magog et St-François) et procèdent au nettoyage des berges sherbrookoises de la rivière Magog.

Ce travail a été rendu possible par le succès enregistré lors de la levée de fonds de la semaine dernière.

Le Centre d'emploi du Canada pour étudiants remercie en effet la population pour sa "grande participation" à l'Opération Environnement. Cette activité tenue du 3 au 8 août, consistait à sensibiliser les gens face à l'environnement et à la récupération et à recueillir des dons afin de financer le travail de nettoyage entrepris cette semaine.

L'objectif de départ était de 2.052 \$ ou de



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Une quarantaine d'étudiants qui ont travaillé à tour de rôle pendant trois jours, sur les berges de la rivière Magog à Sherbrooke, ont récupéré tous ces débris. Près des déchets se trouvent Emmanuel

Auclair, bénévole du Mouvement québécois des chantiers, et Daniel Hallis, un employé de CHARMES, qui ont collaboré à l'Opération Environnement.

8.208 pièces de 0.25 \$. Il a été dépassé de 171.00 \$ puisque une somme de 2223 \$ a finalement été ramassée. "Nous remercions beaucoup la population

et nous sommes fiers de constater que l'environnement tient à coeur aux Sherbrookoises", de déclarer Geneviève Corbeil, porte-parole du centre d'em-

ploi. Le directeur général de CHARMES, Robert Dubé, a précisé que les jeunes travailleurs avaient déniché toutes sortes d'objets qui n'é-

Tories hors de la course, selon Lapierre et Tardif

SHERBROOKE — Le Parti conservateur est hors course et la bataille lors de la prochaine élection se fera entre les libéraux et les néo-démocrates, croit le député fédéral libéral de Shefford, M. Jean Lapierre, appelé à commenter les deux sondages d'opinion publiés mercredi.

Son collègue libéral du comté de Richmond-Woolfe, M. Alain Tardif, est du même avis. "C'est tragique pour eux mais il n'est plus réaliste de penser que les conservateurs peuvent remporter la prochaine élection."

Le parti au pouvoir a peut-être gagné un ou deux points mais cette performance de 25 pour cent est ridicule en regard des décisions politiques populaires prises au cours des derniers mois, croit M. Tardif. "S'ils avaient eu à remonter fortement dans la faveur populaire, c'est au cours de ces derniers mois qu'ils auraient dû le faire. Maintenant, je crois qu'il leur sera impossible de faire davantage."

Une fois les conservateurs exclus, il ne reste plus que le NPD entre les libéraux et le pouvoir. Et le sujet soulève l'optimisme de messieurs Tardif et Lapierre en constatant que les libéraux se rapprochent du NPD. Gallup situe les premiers à 36 pour cent et les seconds, à 37 pour cent.

Selon M. Lapierre, la tendance confirmée par les deux sondages veut que le NPD ait atteint

son apogée et commence son déclin. Que le NPD ait grimpé si haut s'explique facilement, dit-il. Le NPD a profité du fait que l'attention publique était tournée vers les deux autres parties. La faveur populaire lui allait un peu par défaut.

Mais, poursuit M. Lapierre, le NPD est maintenant scruté par le public. Il a le rôle inconfortable du premier.

"Il n'y a rien de gagné encore. Il reste plus d'une année avant les élections. C'est le public qui y gagnera puisque tous les partis chercheront à donner le meilleur d'eux-mêmes."

Le député Tardif croit que le NPD ne fera que descendre maintenant. "Pas aussi bas qu'en '80 mais à une position qui ne lui permettra pas de remporter les élections."

Chrétien

Quant au sondage Angus Reid confirmant une fois de plus le manque de popularité de Turner et de l'avance que tiendrait un Parti libéral dirigé par Jean Chrétien, les deux députés s'entendent pour dire qu'il n'y a rien de nouveau là-dedans et que la question est hypothétique au point de départ.

M. Tardif rappelle qu'il était un partisan de Chrétien mais qu'il s'est rallié après le congrès. La question est vidée et la réalité du parti, c'est Turner."

Faites un tour de manège

sur notre

CARROUSEL

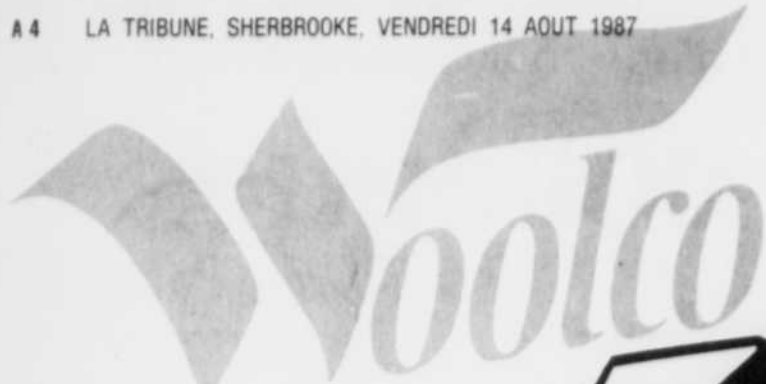
C'EST LA FÊTE FORAINE AU CARREFOUR DE L'ESTRIE TOUT L'ÉTÉ

Lun., mar., merc.: 1h à 5h;
jou., ven.: 1h à 9h;sam.: 9h à 5h.
Admission: *1**TARIF RÉDUIT
POUR GROUPE

563-1907

en collaboration avec

la tribune



DÉCOUVRIR

notre image

à notre succès

ACHATS
SPÉCIAUX
DANS TOUS
LES RAYONS

Achats spéciaux dans

SPÉCIAL

SOUTIEN-GORGE POUR JUNIOR

Dans les teintes de blanc ou beige.
Tailles 32 à 34. #222.

Prix courant
Woolco! 2.97

Spécial!

2 \$5 pour

SPÉCIAL

PAIN DE SAVON "IRISH SPRING"

Paquet de 3 pains
+ 1 en prime (95
grammes)

Prix courant
Woolco! 2.39

Spécial!

1 \$9

SPÉCIAL

COORDONNE D'EXERCICE POUR DAMES ET JUNIORS

Polyester ou acrylique. Chantail à
rayures, pantalon uni. Tailles P.M.G.

Prix courants Woolco!

12.95 à

19.95

Spécial!

9 \$50 à 14 \$50

SPÉCIAL

FIXATIF "FREE HOLD" DE L'OREAL

Non aérosol. Fixa-
tion forte non parfu-
mée ou régulier
parfum léger. 250
ml.

Prix courant
Woolco! 3.89

Spécial!

2 \$79

SPÉCIAL

CHANDAIL QUATINE POUR JUNIORS

Coton, polyester. Choix de 4 mo-
dèles unis ou imprimés. Tailles
P.M.G.

Prix courant
Woolco! 22.84

Spécial!

\$18

SPÉCIAL

SERVIETTES HYGIENIQUES "MAXI-MINCES"

Serviettes ultra-minces.
Disponibles en 30 régulier
ou 26 supers. Parfumées
ou non parfumées.

Prix courant Woolco! 5.99

Spécial!

4 \$49

SPÉCIAL

29% DE RABAIS ENSEMBLE D'EXERCICE POUR DAMES ET JUNIORS

Polyester/coton. Disponible dans les
teintes de rose, pêche, vert, etc...

Prix courants

Woolco!

17.88 et 19.88

Spécial!

\$12

SPÉCIAL

50% DE RABAIS PANSEMENTS "ELASTOPLAST"

Pansements de tissu, fle-
xibles. Boîte de 40 + 25%
en prime.

Prix courant

Woolco! 3.99

Spécial!

1 \$99

SPÉCIAL

FILE "PHENTEX"

100% oléfine, 85 grammes.
Teintes: blanc, bleu, gris, rose,
etc...

Prix courant
Woolco! 1.36

Spécial!

.97

SPÉCIAL

MONTRES "LCD" POUR HOMMES ET DAMES

Teintes argent et dorée.
Module garanti 2 ans.
Comprend plusieurs
fonctions.

Prix courant Woolco! 14.88

Spécial!

9 \$88

SPÉCIAL

FILE "BI-LOFT"

100% acrylique, 300 grammes.
Choix de blanc, gris, jaune, naturel,
rose ou bourgogne.

Prix courant Woolco! 5.96

Spécial!

\$4

SPÉCIAL

HORLOGE "CARDINAL"

Décorative à quartz, modèle
ultra-mince. Garantie 1 an.

Prix courant Woolco! 24.96

Spécial!

19 \$96

SPÉCIAL

STORES EN VINYLE

Dimensions offertes 23 1/2 x 45 po.
à 47 1/2 x 45 po. dans le blanc, ivoi-
re, rose, bleu ou gris.

Prix courants Woolco!

18.96 à 37.96

Spécial!

14 \$22 à 28 \$47

SPÉCIAL

CASSETTE VIDEO "VHS"

Modèle T 120 de "Casin"

Prix courant Woolco! 4.99

Spécial!

3 \$99

SPÉCIAL

VENTILATEUR DE PLAFOND

Moteur réversible, 3 vitesses. Paie
de 52 po. Laiton. Luminaires non-
compris. Garantie de 5 ans.

Prix courant Woolco! 109.95

Spécial!

\$99

SPÉCIAL

CABINET POUR CASSETTES

Capacité de 36 cassettes.

Prix courant Woolco! 13.99

Spécial!

8 \$99

SPÉCIAL

HUILE "AUTOTRUST"

Huile SAE 10W30.

Format de 1 litre.

Prix courant Woolco! 1.58

Spécial!

1 \$14

SPÉCIAL

TELEPHONE "ARTRON"

Modèle décoratif. Choix de
teintes. Garantie 1 an.

Prix courant Woolco! 39.95

Spécial!

32 \$95

**Votre satisfaction est
notre garantie chez**



RESTAURANT

BAR SALADE

Vous trouverez un choix de salades telles que:
légumes, macaroni, salade jardinière, carottes et
raisins ou riz.

ASSIETTE MOYENNE

2 \$59

ARTICLES POUR LA CUISINE

32% DE RABAIS CHAUDRONS "VISION par CORNING"

Ensemble 7 pièces. Idéal pour four
micro-ondes et lave-vaisselle. Com-
prend 3 cocottes de 1.5 — 2.5 — 4.5
litres avec couvercles et 1 poêlon de
26 cm.

Prix courant
Woolco! 72.96

Spécial!

\$49

POUBELLE D'ARMOIRE "GLAD"

A utiliser avec ou sans
support ou à l'intérieur
d'une porte.

Prix courant

Woolco! 10.99

Spécial!

8 \$49

LITERIE

50% DE RABAIS OREILLERS "NITE DREAM"

Rég. ou très grand,
lavables à la ma-
chine et non aller-
gènes.

Prix courant

Woolco!

16.96 à 20.96

Spécial!

8 \$48 à 10 \$48

DOUILLETTE "JUMBO COMFORT KING"

Disponible pour di-
mensions: jumeau,
double ou très grand.

Prix courant Woolco!

32.96 à 43.96

Spécial!

24 \$72 à 32 \$97

VÊTEMENTS POUR HOMMES

CHEMISE "LEVI'S" POUR HOMMES

Chemise à carreaux, manches longues.

100% coton.

Tailles P.M.G.

Prix courant Woolco! 29.50

Spécial!

\$20

JEANS "LEVI'S" POUR HOMMES

100% coton. Jambes droites. Fait
au Canada. Tailles 28 à 46.

Prix courant Woolco! 34.88

Spécial!

\$20

AU COIN DU F

OFFRE SPÉC

CIGARETTES

CARTONS DE 2

Régulier et King

Toutes marques canadiennes

Seulement!

21 \$6

REZ

renouvelée

Succursale rénovée de SHERBROOKE

dans tous les rayons



LE COIN DES ENFANTS

24% DE RABAIS CHANDAILS POUR ENFANTS

Modèle col roulé. Polyester/coton. Blanc, marine ou gris. Tailles 4 à 6x.
Prix courant Woolcol 7.95

Spécial!

\$6

30% DE RABAIS ENSEMBLE D'EXERCICE POUR GARÇONS ET FILLES

100% acrylique. Royal, rouge, rose, vert, etc... Tailles 4 à 6x.
Prix courant Woolcol \$10

Spécial!

\$7

CENTRE DE L'AUTO

PRODUIT ANTIROUILLE "OIL GARD"

A base de pétrole qui reste liquide, propre et inodore. Atteint les endroits inaccessibles aux produits conventionnels.

"OIL GARD", c'est la solution:

- pénètre dans la rouille déjà existante et enraye sa croissance.
- amolir et pénètre la couche de fond
- est à prix abordable
- est un produit renommé pour les véhicules neufs et usagés

C'est la méthode de protection préférée de la plupart des collectionneurs de voitures.

PRIX WOOLCO!

44⁹⁵

LE COIN MERVEILLEUX DES PETITS

39% DE RABAIS CHANDAIL-T POUR ENFANTS

Modèle rayé, polyester/coton. Manches longues. Tailles 2 à 3x.
Prix courant Woolcol 4.93

Spécial!

\$3

24% DE RABAIS ENSEMBLE DE TRICOT POUR GARÇONS

Comprend: pantalon, chandail et tuque. 100% acrylique. Tailles 2 à 3x.
Prix courant Woolcol 19.93

Spécial!

\$15

APPAREILS ÉLECTRONIQUES

TELECOULEUR "MAGNASONIC" 20 POUCES

Contrôle à distance. Câble-distributeur intégré. Garantie 5 ans pièces et main-d'œuvre (service à l'atelier). Modèle ELT 5200.

Prix courant Woolcol \$549.
Spécial!

\$449

CHAÎNE STÉRÉOPHONIQUE "YORX"

Comprend: double lecteur de cassettes, radio AM/FM et table tournante. Garantie 1 an.

Prix courant Woolcol \$199
Spécial!

\$129

CHAUSSURES POUR LA FAMILLE

ESCARPINS "COUGAR" POUR DAMES

Faits au Canada. Pointures disponibles: 6 à 9.

Prix courant Woolcol 29.97

Spécial!

14⁸⁸

CHAUSSURES DE COURSE POUR HOMMES ET GARÇONS

Entrée rembourrée. Blanc seulement. Garçons 3 à 6. Hommes 7 à 11.

Prix courants Woolcol 21.97 et 24.97
Spécial!

14⁸⁸

SPÉCIAL

ENSEMBLE DE CANAPE ET CAUSEUSE

Allure moderne, alliage de fibres synthétiques. De teinte noire. Fait au Canada. Vendu ensemble seulement.

Prix courant Woolcol \$798
Spécial!

\$598

SPÉCIAL

FILIERE "JOHNSON"

Filière à 2 tiroirs dans les teintes de rose, rouge ou chocolat.

Prix courant Woolcol 69.97
Spécial!

58⁹⁷

SPÉCIAL

BICYCLETTE D'EXERCICE "NACH IV"

Siège réglable, avec radio AM/FM, guidon multipositions.

Prix courant Woolcol \$199.97
Spécial!

169⁹⁷

SPÉCIAL

BOÎTE À REPAS POUR ENFANTS

Avec bouteille isolante. De teintes rouge ou bleu avec motif à l'avant.

Prix courant Woolcol 4.99
Spécial!

3⁹⁹

SPÉCIAL

ENSEMBLE D'EXERCICE "BROOKS" POUR HOMMES

Tenue sportive agréable pour hommes. Idéal pour la marche.

Prix courant Woolcol 54.97
Spécial!

29⁹⁷

SPÉCIAL

BOUEILLE ISOLANTE "THERMOS"

Pour aliments. Garde froid ou chaud. Capacité 500 ml.

Prix courant Woolcol 10.47
Spécial!

8⁴⁷

SPÉCIAL

CADRAN "COSMO TIME"

Cadran électrique et à pile d'urgence.

Prix courant Woolcol 14.86
Spécial!

12⁸⁶

SPÉCIAL

BOÎTE À OUTILS

16 pouces. Plastique solide et durable. Plateau amovible. Résiste aux coups.

Prix courant Woolcol 11.97
Spécial!

9⁹⁷

SPÉCIAL

LAMPE DE BUREAU

Finis émail. Tige flexible. Choix de 3 teintes.

Prix courant Woolcol 16.88
Spécial!

13⁸⁸

SPÉCIAL

LANterne "EVEREADY"

Avec pile 6 volts et clignotant de secours. Garantie de 5 ans.

Prix courant Woolcol 25.88
Spécial!

21⁸⁸

SPÉCIAL

LAMPE DE TABLE

Base en verre. Abat-jour plissé. Choix de 6 teintes.
Prix courant Woolcol 39.88
Spécial!

26⁵⁰

SPÉCIAL

DETERGENT "ABC"

Détergent pour la lessive. Format de 6 litres.
Prix courant Woolcol 4.86
Spécial!

2⁹⁴

SPÉCIAL

GRAVURE ENCADRÉE

Encadrement de métal. Dimensions 24 x 36 pouces.
Prix courant Woolcol 19.88
Spécial!

14⁸⁶

SPÉCIAL

ARACHIDES "BEAVER"

Arachides blanches et salées. Format de 700 grammes.
Prix courant Woolcol 2 pour \$5
Spécial!

1⁹⁹

SPÉCIAL

ENSEMBLE DE TROIS CARTABLES

Emballage de 3 cartables de 1 pouce et de 3 couleurs.
Prix courant Woolcol 3.99
Spécial!

3²⁹

SPÉCIAL

PAPIER PEINT PRE-ENCOLLE ET LAVABLE

Choix de motifs. Papier peint vendu en rouleau double.
Prix courants Woolcol 10.99 à 23.90
Spécial!

6⁹⁹

SPÉCIAL

FEUILLES DE CARTABLES "HILROY"

Paquet de 200 feuilles (27.6 x 21.3 cm). Lignées ou non lignées.
Prix courant Woolcol 1.47
Spécial!

1¹⁷

SPÉCIAL

18% DE RABAIS PLANTES VERTES

Plantes vertes en pot de 10 pouces. Plantes suspendues.
Prix courant Woolcol 10.99
Spécial!

8⁹⁹

Woolco
25^e ANNIVERSAIRE
OCCASIONS SENSAS

Prix en vigueur
jusqu'au samedi
22 août ou jusqu'à
épuisement des stocks



A l'Association touristique de l'Estrie

La MRC Memphrémagog retire sa confiance

par Michel MORIN

MAGOG — Les propos tenus par la présidente de l'Association touristique de l'Estrie, Mme Estelle Gobeil, à l'endroit des intervenants de la région Magog-Orford n'auront laissé personne indifférent.

La MRC de Memphrémagog vient d'adresser à son tour une lettre au ministre du Tourisme, Michel Gratton, dans laquelle elle dit retirer sa confiance

et son appui à cet organisme.

Les membres de la MRC de Memphrémagog précisent de plus au ministre du Tourisme qu'ils refusent, jus-

qu'à nouvel ordre, de siéger avec cet organisme en matière de développement d'infrastructures touristiques régionales.

Qui plus est, la MRC avisera les investisseurs privés susceptibles de participer à l'établissement de son industrie touristique de faire preuve de la plus grande circonspection

à l'égard de cet organisme.

Des copies de cette missive ont par ailleurs été adressées aux députés membres du caucus ministériel régional à savoir Georges Vaillancourt, Pierre Paradis, Monique Gagnon-Tremblay, Yvon Vallières et André J. Hamel.

La MRC Memphrémagog estime de plus

que l'Association touristique de l'Estrie a fait preuve d'ingérence en adressant, notamment, une lettre au ministre Gratton, signée de la présidente Estelle Gobeil, concernant le devenir de la Station touristique internationale Magog-Orford.

L'ATE a récemment fait plusieurs déclarations publiques sur des sujets qui, fondamentalement, ne concernent que la po-

lution et l'administration de la MRC de Memphrémagog, peut-on lire dans la missive produite à l'issue de la dernière réunion de l'organisme.

Intérêts privés

La MRC de Memphrémagog va même plus loin en laissant entendre au ministre du Tourisme que certains membres de l'ATE défendent des intérêts

privés plutôt que de se consacrer à promouvoir le développement touristique de la région.

Sous le couvert de ronflantes déclarations de principe et de jugements à l'emporte-pièce, les prises de position de l'ATE ne véhiculent en fait que des intérêts privés de divers individus qui en font partie plutôt que de favoriser le développement harmonieux de

la région Magog-Orford.

Dans un autre ordre d'idées, les membres de la MRC de Memphrémagog ont accepté de respecter le mot d'ordre lancé par la Table des MRC de l'Estrie et ont refusé de déléguer un de leurs représentants sur le comité de gestion, parainé par l'ATE, qui doit élaborer un plan de développement touristique régional.



Michel Gratton



Le stationnement du chantier de l'usine Domtar, désert mercredi, était à nouveau rempli de véhicules, hier matin. Le travail

a repris sur le chantier, à la suite d'une entente jugée satisfaisante par les travailleurs syndiqués.

Le chantier Domtar reprend vie: les travailleurs ont gain de cause

par Yvon ROUSSEAU
WINDSOR — Les 1.800 travailleurs de la construction, qui oeuvrent sur le chantier de l'usine Domtar, de Windsor, sont retournés au travail hier matin, à la suite d'un débrayage d'une journée, mercredi.

Une entente intervenue avec les entrepreneurs en construction, détenteurs de contrats sur le chantier de Windsor, en fin d'après-midi, mercredi, assure les travailleurs de la construction qu'ils continueront de recevoir les frais de transport, comme prévu à l'article 23.15 du décret gouvernemental, qui tient lieu de convention collective de travail dans l'industrie de la construction.

tion des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), quant à l'interprétation de la clause 23.15 du décret.

"S'il s'ouvrait un autre gros chantier industriel au Québec et que l'AECQ refusait de verser les frais de déplacement aux travailleurs, rien n'exclut que les travailleurs de la construction du chantier de Domtar débrayent par solidarité, dans le cadre d'une action déclenchée sur le plan provincial", de poursuivre M. Morin.

Selon le représentant du Conseil provincial, il s'agit d'une trêve, qui a été consentie pour Domtar, parce que les travailleurs y sont très bien traités, comme des êtres humains, et ce depuis trois ans.

"C'est par considération pour Domtar que nous avons accepté le compromis", dit-il encore.

Le problème reste entier
M. Gino Morin signale que le problème reste entier, puisque l'AECQ a décidé de refuser de clarifier le texte de l'article 23.15, jugé ambigu et interprété différemment

par la Cour d'appel du Québec.

Le 11 juin, la Cour d'appel a en effet rendu un jugement, déclarant que la clause ne s'applique pas aux travailleurs de la construction industrielle, à l'exception de ceux exerçant les métiers de tuyauteurs, électriciens et de chaudronniers.

Une demande de reprendre les négociations, en vue de clarifier cette clause, a été rejetée par l'AECQ. En premières instances, la Commission de la construction du Québec et la Cour supérieure avaient donné raison aux travailleurs syndiqués, quant à l'inter-

prétation de la clause en litige.

Le Conseil provincial considère que l'AECQ viole les conditions de travail qu'elle a elle-même fixées, quelques années plus tôt, et instaure un climat d'affrontement sur les chantiers.

Selon le syndicat, à l'époque, la demi-heure par jour payée aux travailleurs de la construction des chantiers industriels visait à rétablir l'équilibre avec certains métiers, qui bénéficiaient déjà d'une prime égale à une heure de salaire, alors que d'autres groupes ne recevaient aucune compensation.

Trouvée à St-Claude

ST-CLAUDE (YR) — Les policiers du détachement de Richmond de la Sûreté du Québec sont à la recherche d'un jeune homme et d'une jeune fille, qui ont réussi à prendre la fuite, à la suite d'un accident de la route, au volant d'une voiture volée.

L'incident s'est produit dans le rang 8 de St-Claude, vers 13h45, mercredi. A l'arrivée des policiers, appelés sur les lieux, les occu-

pants du véhicule avaient disparu. Une vérification quant au véhicule a vite indiqué que l'auto avait été rapportée volée, à Montréal. Les enquêteurs seraient sur une bonne piste, avant une bonne idée de l'identité des deux fuyards.

Le conducteur a perdu la maîtrise et l'auto a plongé dans un fossé. Le véhicule est considéré comme étant une perte totale.

SUPER VENTE D'EXTÉRIEUR

50^e
ANNIVERSAIRE
1937 1987

20,87\$

SUPER EMAIL BRILLANT
POUR PLANCHERS

24,87\$

"UNE COUCHE"
LATEX FINI LUSTRE

23,87\$

SUPER ALKYDE
FINI LUSTRE

22,87\$

SUPER LATEX
FINI MATSICO
LA TONGUE DE L'EXPERT

Cette offre se termine le 28 août 1987.

MAINTENANT

2 MAGASINS

POUR VOUS
SERVIR

DECORATION
king
INC.

Ferplus
DECORATION

1303 King ouest
563-3855
1110 King est
821-2332
SHERBROOKE

25654

DU 14 au 23 AOÛT
REDÉCOUVREZ

DE
L'EXPO SHERBROOKE!



* NE MANQUEZ PAS NOTRE
CONCOURS HIPPIQUE DU 14
AU 16 AOÛT.

POUR L'OCCASION, NOS
BARRIÈRES SERONT OUVERTES
ET LE STATIONNEMENT
SERA GRATUIT.

UN SEUL PRIX D'ENTRÉE AUX
PORTES DU PALAIS DES SPORTS

3\$

* N'OUBLIEZ SURTOUT PAS DE TENTER VOTRE
CHANCE AU CASINO DU CENTRE RECREATIF
EUGENE LALONDE DU 14 AU 23 AOÛT.
C'EST UN RENDEZ-VOUS!

OUVERTURE OFFICIELLE DE
L'EXPOSITION DE
SHERBROOKE: LUNDI 17
AOÛT A 18 HEURES.

PRIX D'ENTRÉE 0 à 8 ans: GRATUIT
9 à 12 ans: 2\$
13 ans et plus: 3.50\$

N.B. Bracelets et billets pour
manèges seront en vente
sur le terrain.

CONSULTEZ LES MEDIAS POUR CONNAITRE LA SUITE DE NOTRE PROGRAMMATION.

25327

BETON ASCOT

(819) 564-5178

Vente et livraison

Béton mélangé sur place.

6 jours par semaine et le soir

Ne payez que pour la quantité employée pour

• fondations • solage • patio • trottoir

2922, Chamberland, Fleurimont, Qc., J1G 3N7

25984

A 8 minutes
de Sherbrooke
via Rte 55BEAU CHOIX DE
VOITURES NEUVES
FINANCEMENT A PARTIR DE

3,9%

OU
RABAIS CHEQUE
(sur plusieurs modèles en
inventaire)GRAND CHOIX DE BONNES
VOITURES USAGÉES ET LES
PRIX LES PLUS BAS.SPECIAL
FILTRE, HUILE
GRAISSAGE
\$15⁰⁰plus taxe
Supplément pour les importées.

WINDSOR
DODGE
CHRYSLER
LTD
(819)
845-5461

25554

SUPER VENTE TROTTOIR

Rentrée des classes
à Coaticook

Le 14 août, 9h à 21h

SUPER-SPECIAUX

25% - 50% et 75%

de rabais

50 marchands participants

24999

École Arc-en-ciel: le problème reste entier

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON (MM) — Le problème reste entier à l'école primaire Arc-en-ciel de Saint-François-Xavier-de-Brompton où les parents, à l'issue d'une assemblée générale, ont refusé de souscrire à la position du directeur de l'institution. Ils réclament de la Commission scolaire Morilac rien de moins que l'embauche d'un cinquième professeur au premier cycle du primaire.

Le président du Comité d'école, Mme Hélène Lepire, a indiqué que 67 des 71 parents présents à cette assemblée ont signé une pétition qui sera maintenant acheminée aux dirigeants de la Commission scolaire.

"On se propose aussi d'assister à la prochaine assemblée des commissaires pour leur faire part de nos attentes. Je pense bien qu'une décision définitive pourrait être prise lors de cette assemblée", de dire la présidente.

La proposition du directeur Denis Demers, présentée aux parents, consistait à éliminer un degré multiple au premier cycle du primaire.

"Selon ce qui a été soumis par le directeur, il y aurait une classe de première année, une classe de première et de deuxième année, une classe de deuxième et une classe de troisième année. C'est moins pire parce que cette proposition élimine un degré multiple, mais il en reste toujours un. A travers le Québec, on essaie d'éliminer les degrés multiples en première et deuxième

année, alors pourquoi faudrait-il qu'il y en ait encore un dans notre école", de s'interroger la présidente du Comité d'école.

Maturité des élèves

Dans la mesure où la Commission scolaire Morilac se rend à la demande des parents et procède à l'engagement d'un cinquième professeur, il y aurait tout de même l'existence d'un degré multiple à l'école Arc-en-ciel, lors de la prochaine année scolaire.

"En prenant pour acquis qu'il y a un cinquième professeur, on se retrouverait alors avec deux classes de première année, une classe de deuxième, une autre de troisième et une classe composée d'élèves de deuxième et de troisième année. Nous préférons que les degrés multiples multiples soient en deuxième et troisième année, plutôt qu'en première et en deuxième. Les écarts entre les élèves sont alors moins grands simplement parce que les jeunes de première année n'ont pas la maturité de ceux de deuxième et de troisième année", de maintenir Mme Lepire.

Une fois connue, la décision de la Commission scolaire Morilac fera l'objet d'une nouvelle consultation des parents.

"S'ils (les commissaires) disent non, on va revenir en assemblée générale", de poursuivre Mme Lepire.

Ca ne va pas du tout au foyer Reine-Marie

par Gilles FISETTE

SHERBROOKE — Un manque d'eau chaude durant six semaines, des cloches d'appel des bénéficiaires qui ne fonctionnent pas durant deux mois, une direction qui est à couteaux tirés avec les employés et qui se fait accuser d'utilisation de menaces et d'intimidation, vraiment ça ne va pas très bien à la Maison Reine-Marie, un centre d'accueil pour personnes âgées situé sur la rue Galt ouest, à Sherbrooke.

Le tout récent syndicat de l'endroit qui a dénoncé la situation, hier, a également fait part de son intention de s'impliquer à fond.

Ainsi, des moyens de pression débiteront au cours des prochains jours et ce, précise le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Maison Reine-Marie (CSN), jusqu'à l'obtention de meilleures conditions de travail. Dans cet esprit, le syndicat prévoit tenir une manifestation au milieu de la semaine prochaine.

Selon la présidente du syndicat, Mme Ginette Cliche-St-Onge, les problèmes à ce centre d'accueil n'ont rien de l'actuelle période de négociations en vue de l'obtention d'une première convention collective. Ils sont antérieurs à tout le processus de syndicalisation. Ils en sont même le déclencheur.

Dès le début de la présente année, les travailleuses du centre proposaient à l'employeur divers moyens dont la création d'un comité de relations de travail afin d'enrayer le mauvais climat de travail qui s'installait depuis quelque temps, explique Mme Cliche-St-Onge.

C'est devant le refus catégorique de l'employeur que les travailleuses

ont décidé de former un syndicat. Elles ont obtenu leur accréditation le 22 avril dernier.

La situation empire

Mais les choses se sont envenimées. Selon le syndicat, l'employeur a répondu jusqu'à maintenant aux démarches en vue d'améliorer les conditions de travail par des menaces, de l'intimidation, voire des "accusations gratuites".

A ce sujet, le syndicat explique que l'employeur l'a accusé d'être à l'origine du manque d'eau chaude et du bris de cloches d'appel mais n'a pas fait preuve de la diligence attendue pour régler la question puisque les réparations n'ont été effectuées que six semaines à deux mois plus tard.

"En plus de mettre en jeu la sécurité et le bien-être des bénéficiaires, l'employeur a effectué six abolitions de postes et a modifié les conditions de travail qui existaient avant l'accréditation... Par ces gestes, l'employeur minimise l'importance de la qualité des soins qui doivent être offerts aux bénéficiaires de la Maison Reine-Marie", déclare le syndicat.

Déplorant devoir en arriver à cela, le syndicat spécifie que les moyens de pression seront menés de façon à ne pas nuire à la clientèle.

Quelque 48 personnes âgées résident à ce centre d'accueil où œuvrent 45 employées.

Le directeur général du centre, M. Yoland Grégoire, a été rejoint par téléphone, hier. Il se refuse à tout commentaire et ajoute que ses avocats répondront à cela en temps et lieu.

Revi-centre de Coaticook célébré en grande pompe

par Christian CARON

COATICOOK — Gigantesque vente trottoir, les musiciens dans les rues, ballons et banderoles qui flottent au vent, c'est vraiment de façon spectaculaire que la ville de Coaticook a voulu souligner la fin des travaux de revitalisation du centre-ville, hier, tout au cours de la journée et de la soirée.

Une pléiade d'activités étaient effectivement au programme de la journée d'hier et la vente trottoir se poursuit aujourd'hui. "Nous tenons absolument à procéder à l'inauguration du Revi-centre dans le cadre d'une fête populaire. On ne

voulait pas que ça passe inaperçu", de dire le maire André Langevin.

Le maire de Coaticook estime que les travaux de Revi-centre sont une grande réussite. Avec la réfection des rues Main et Child, la réfection des trottoirs, la pose de mo-

biliers urbains et de lampadaires, le centre-ville a maintenant fière allure.

"C'est vraiment encourageant, on a embelli notre ville, on a agrandi le centre-ville tout en y ajoutant 100 espaces additionnels de stationnement", lance avec fierté M. Langevin en précisant que le problème de stationnement constituait l'une des principales carences à corriger.

En tout, la ville de Coaticook aura investi 1,2 million \$ pour revitaliser son centre-ville. Coaticook et le milieu ont contribué pour une

part de 500.000 \$ alors que le ministère des Affaires municipales et le ministère des Affaires culturelles ont respectivement versé des contributions de 500.000 \$ et 120.000 \$. Dans le cas du ministère des Affaires culturelles, il s'agissait de sommes d'argent visant à respecter l'aspect patrimonial des bâtiments.

"Mais c'est un bon investissement puisque ces travaux ont eu un effet d'entraînement auprès des commerçants qui ont profité de l'occasion pour rénover leur façade", mentionne le premier magistrat.

Retombées économiques

Le conseil de ville croit que la réalisation du Revi-centre contribuera grandement à maintenir les consommateurs à Coaticook. Aussi, le maire ainsi que les marchands croient qu'il serait bon, au bout d'un an, de tenter d'évaluer les retombées économiques du projet Revi-centre.

Appelé à prendre la parole hier soir, lors des cérémonies protocolaires, Mme Ginette Desbiens, présidente de la Foire commerciale (organisme représentant les marchands), n'a pas manqué de féliciter le conseil de ville pour son initiative.

"Malgré le scepticisme qui s'est installé au départ, le conseil de ville n'a pas eu peur de foncer pour la réalisation de ce projet", a dit Mme Desbiens. "Il était vraiment temps que l'on revitalise le centre-ville et je suis convaincu que cela va rapporter des dividendes dans un avenir rapproché", a ajouté celle-ci en soulignant que l'ensemble des commerçants du centre-ville a collaboré de belle façon pour le bon déroulement des activités, notamment pour la vente trottoir.



C'était fête hier, à Coaticook, alors que l'on soulignait en grande pompe la fin des travaux de revitalisation du centre-ville. Une gigantes-

que vente trottoir a notamment attiré des centaines et de centaines de personnes.

(Photo La Tribune par Christian Caron)

Motel industriel d'East-Angus: une première pelletée de terre

par Jocelyn BOUFFARD

EAST-ANGUS — "Le motel industriel sera en quelque sorte le symbole même de la concertation et de la mise en commun des forces de tous les secteurs d'activité d'East-Angus pour parvenir à un but commun: le développement économique de notre ville".

C'est en ces mots que M. Claude Turcotte, notaire et membre du conseil d'administration de la Société de gestion d'East-Angus, a inauguré la courte cérémonie qui a présidé à la traditionnelle première pelletée de terre sur le site du futur motel industriel.

Une cérémonie courte, simple et sans fioriture. Une cérémonie à l'image des gens

d'East-Angus qui, comme se plaisait à le faire remarquer Mme Madeleine Bélanger, "sont des gens qui vont droit au but et qui savent ce qu'ils veulent".

Le 13 demeura donc une date importante dans l'histoire du développement économique de la localité.

Pour l'occasion, tous les intervenants dans le dossier depuis la naissance du projet jusqu'à sa concrétisation, s'étaient donnés rendez-vous dans le parc industriel d'East-Angus pour assister à ce moment officiel.

Madeleine Bélanger, députée de Mégantic-Compton, M. Wells Coates, préfet de comté, M. Roland Brousseau, maire d'East-Angus, ainsi que les principaux représentants des milieux du commerce et des affaires

ont pu échanger et se féliciter de la réalisation d'un projet qui leur tenait à cœur depuis longtemps.

Rappelons qu'en mai 1987, le ministre des Transports Marc-Yvan Côté était venu annoncer la participation gouvernementale dans ce projet, soit une subvention de 250.000 \$ représentant 50 pour cent des coûts du motel industriel.

Avec une superficie de 12.000 pieds carrés dont plus de la moitié serait louée actuellement, l'importance d'un tel édifice pour le secteur industriel était primordial selon les personnes qui se retrouvaient sur le terrain, hier.

La Société de gestion sera responsable du

fonctionnement du motel. M. Roger Turmel, président de la Société, a présenté le trésorier du motel industriel. Il s'agit de M. Geoffroy Aubin, homme d'affaires bien connu de la région.

En ce qui a trait à la

campagne de souscription publique, mise sur pied pour financer le projet, elle se poursuit toujours. Les responsables de cette souscription attendent la réponse que leur feront parvenir les employés de Cascades, par leur syndicat, au sujet d'une contribution volontaire de 1 \$ par semaine par employé et ce, pour 50 semaines. Une décision finale à ce sujet devrait être prise par vote, à la prochaine assemblée syndicale, à la fin du mois d'août.

Émêché, il parcourt le terrain de golf en auto

WINDSOR (YR) — Un travailleur de la construction, qui avait décidé de passer la journée à l'hôtel, à la suite du débarras au chantier de l'usine Domtar, s'est retrouvé en voiture sur le terrain de golf, à Windsor, et il s'en est fallu de peu pour qu'il descende la pente abrupte qui mène à la rue Principale.

L'incident s'est produit aux environs de 19h, mercredi. La voiture de l'individu, à la plus grande surprise de nombreux témoins, ne s'est pas arrêtée dans le stationnement. Elle a poursuivi sa route en descendant une côte qui mène à un départ où il ne se trouvait heureusement personne. Le véhicule a continué pour finalement se retrouver coincé, en équilibre, en haut de la pente raide qui mène à la rue Principale.

Soumis au test de l'ivresse, le conducteur aurait récolté un 0.15.

Pont fermé à Richmond

RICHMOND (MM) — Le pont McKenzie, qui permet de relier Richmond à la municipalité de Melbourne par le biais de la route 243, sera fermé à la circulation à compter de lundi, entre 07h00 et 17h00.

Cette fermeture sera maintenue du lundi au jeudi inclusivement et ce, pour les deux prochaines semaines. Des réparations majeures, notamment sur le plancher des piétons, doivent être effectuées.

Un fonctionnaire du ministère des Transports a indiqué qu'il sera

qui l'amènera à comparaître en Cour des sessions de la paix.

Il a fallu deux remorques pour tirer la voiture de sa dangereuse position. Une remorque empêchant l'auto de basculer et l'autre la tirait vers un terrain plus sûr.

La voiture de l'individu n'a pas subi de dommages apparents, pas plus que le terrain de golf d'ailleurs.

Quatre véhicules

abîmés

Un autre accident est survenu vers 3h57, hier matin, en face du 2, rue Principale sud, à Windsor.

Le conducteur s'est endormi au volant et son auto a causé des dommages à quatre véhicules stationnés.

impossible pour les automobilistes et les piétons d'emprunter ce pont uniquement entre 07h00 et 17h00. Après 17h00, peu importe la journée, le pont sera accessible.

Il en sera de même les vendredis, samedis et dimanches alors qu'aucune restriction n'a été imposée par le ministère des Transports quant à l'utilisation de ce pont.

Des indications permettront aux utilisateurs habituels d'emprunter le deuxième pont de Richmond, situé sur la route 143.

Pas d'électricité dimanche

LAWRENCEVILLE (YR) — Le poste de Granby d'Hydro-Québec effectuera des changements de conducteurs à son réseau de distribution, dans le secteur touchant les municipalités de Lawrenceville,

Bonsencours, Lac Bowker, Lac Brompton et Ste-Anne-de-la-Rochelle.

Les usagers de ce secteur seront donc privés d'électricité le dimanche 16 août, entre 8h et 13h.

Centres d'accueil: fin du gel des admissions

par Maurice CLOUTIER

VICTORIAVILLE — Les centres d'accueil de la région 04, dont ceux des Bois-Francs et de Drummondville, déverrouillent enfin les admissions, grâce à l'intervention de la ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Thérèse Lavoie-Roux.

La décision des centres d'accueil a été prise, hier après-midi, lors d'une conférence téléphonique entre les responsables du comité de sous-budgétisation des établissements, a révélé le directeur du Foyer Étoile d'or de Warwick et responsable des communications dans ce dossier, M. Serge Breton.

En début de semaine, le gel des admissions, décrété depuis maintenant deux mois, avait été maintenu. Le revirement est le fait d'un télégramme de la ministre Lavoie-Roux, reçu par les établissements en début de journée hier.

La ministre écrit qu'elle est disposée à rencontrer les représentants des centres d'accueil de la région 04, à la condition que les moyens de pression en cours soient suspendus le 14 août, soit aujourd'hui.

Insoutenable Or, les admissions doivent être réouvertes

sans réserve aujourd'hui même. L'abandon du gel des admissions survient au moment où l'action des centres d'accueil devenaient de plus en plus insoutenables.

D'une part, le mouvement s'effritait avec quelques défections parmi les 24 centres. D'autre part, le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS-04), qui reconnaît le problème de sous-budgétisation, venait de condamner publiquement le gel des admissions.

Constatant que 60 places sont disponibles, le CRSSS-04 dénonçait "le préjudice grave" causé aux personnes en attente d'une place.

La position du CRSSS et la défection de quelques centres n'ont pas fait pencher la balance, a assuré M. Breton. "Nous voulions une rencontre avec la ministre dans les plus brefs délais. Nous avons obtenu cette rencontre et avons donc décidé d'arrêter les pressions", a-t-il expliqué.

Rappelant que le dossier est piloté par les présidents de conseils d'administration,



M. Breton a soutenu que la revendication demeure la même, un ajustement budgétaire de 8,3 millions \$.

Il a aussi prétendu que le mouvement a eu des effets positifs. "La population, a-t-il conclu, a été sensibilisée à la situation difficile des centres d'accueil".

ÉLIMINER

- PERCE-OREILLES
- ARAIGNÉES
- FOURMIS

OUVERT DE
8h à 18h tous les jours
8h à 13h, le samedi

EXTERMINATION CAMERON INC.
Service Antiparasitaire

918, McManamy, Sherbrooke, 569-2847

Spécialistes sur place pour vous conseiller

Action de 60,000 \$ déposée contre son beau-père

DRUMMONDVILLE (GP) — Un homme de Drummondville vient de déposer en Cour supérieure du district de Drummond une action en dommages et intérêts de 60,000 \$ contre son beau-père.

Le demandeur rappelle qu'il s'est marié en 1965 et que son beau-père lui a fourni un terrain sur les bords de la St-François pour s'y installer.

Pendant plus de 20 ans, il a amélioré l'emplacement, construit un garage, installé une maison mobile, fait du terrassement, construit un mur de soutènement et fait des travaux d'aménagement vers la rivière. De

plus, il a entretenu le terrain à ses frais, fait tailler les arbres et payé la moitié du compte de taxes.

Il y a quelques semaines, des difficultés matrimoniales l'ont obligé à quitter les lieux. Il a proposé à son beau-père un règlement à l'amiable pour les améliorations qu'il a faites à sa propriété. En vain...

Il réclame alors du tribunal d'être déclaré propriétaire d'un droit de superficie et des constructions et ouvrages qu'il y a faits. A défaut d'obtenir ce droit, le demandeur réclame que son beau-père lui rembourse 60,000 \$.

Suspension du policier Pierre Béliveau annulée par un arbitre

par Maurice CLOUTIER
VICTORIAVILLE — Jugeant que la Ville de Victoriaville a outrepassé ses droits, un arbitre en matière de relations de travail annule la suspension infligée au policier Pierre Béliveau, de la Sécurité publique.

Hier, le maire de Victoriaville, Denis St-Pierre, a livré les grandes lignes de la sentence arbitrale de Me Alain Corriveau, qu'il venait de recevoir. C'est en juin dernier que l'avocat a entendu les griefs de l'Association des policiers-pompiers de Victoriaville, contre la suspension de leur confrère.

L'agent Béliveau a été d'abord suspendu avec solde, en septembre 1986, à la suite du dépôt d'une plainte de brutalité policière contre lui. Puis, la mise en accusation du policier pour voies de fait avec lésions sur un jeune homme de Princeville a signifié immédiatement sa

suspension sans solde au cours de l'automne.

Depuis, il a été reconnu coupable de voies de fait simple et libéré inconditionnellement par le juge. Cependant, la Ville a toujours refusé de lever la suspension avant de s'assurer de l'aptitude du policier à reprendre ses fonctions.

Rapport secret

Un rapport psychiatrique, dont le contenu est resté secret pour le moment, sera étudié lundi soir par le conseil municipal, tout comme la sentence arbitrale.

Dès lors, le conseil pourrait décider de réintégrer dans ses fonctions l'agent ou, si le rapport psychiatrique laisse des doutes, entamer des négociations pour le reclassement ou le départ du policier.

Dans sa décision, l'arbitre Corriveau a retenu l'argumentation syndicale, à l'effet que la suspension de M. Béliveau a été une mesure disciplinaire. La Ville a tenté de démontrer qu'il s'agissait plutôt d'une mesure administrative.

trace d'une quelconque suspension du dossier de Béliveau.

Sur le remboursement du salaire perdu par l'agent, Me Corriveau laisse la latitude à la Ville de négocier une entente avec son employé. Si une telle entente est impossible, il se garde le privilège d'intervenir.

Le maire St-Pierre, qui a promis de suivre la décision, s'est montré très ouvert au remboursement du salaire du policier Béliveau, ce qui peut représenter quelque 30,000 \$.

De son côté, le président du syndicat des policiers-pompiers, Yves Boucher, est très heureux de la sentence et souhaite rencontrer la Ville la semaine prochaine, pour discuter de l'application de la décision.

DERNIÈRE CHANCE DÉCOUPEZ ET ÉCONOMISEZ CHEZ SEARS

LA GRANDE AFFAIRE DES COUPONS CANADIENS PREND FIN SAMEDI. HÂTEZ-VOUS!

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

TOUS LES TAPIS DÉCORATIFS RABAIS 25% sur prix Sears ord. avec coupon Voyez notre choix de tapis qui viennent du monde entier! L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/637. SEARS CANADA INC.	JEU DE TOURNEVIS RABAIS 50% sur prix Sears ord. avec coupon Jeu Craftsman 7 pièces. No 32289. Sears ord. 19,99\$. Avec coupon. Ch. 9,99\$ L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/609. SEARS CANADA INC.	TENUES DE CUIR ET DE PLUIE POUR HOMME RABAIS 35% sur prix Sears ord. avec coupon Blousons, manteaux, vestes, et plus... économisez sur toute notre sélection! L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/645. SEARS CANADA INC.	PANTALONS ROBERT STOCK^{MD} RABAIS 25% sur prix Sears ord. avec coupon Modèle tout-aller seulement. Tons variés; 32-42". Sears ord. 36\$ - 56\$. Ch. 26,99\$ - 41,99\$ L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/633. SEARS CANADA INC.	PANTALONS EN VELOURS CÔTELÉ RABAIS 20% sur prix Sears ord. avec coupon Choisissez parmi toute notre sélection de pantalons en velours côtelé en tailles junior. L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/619. SEARS CANADA INC.
MEUBLES POUR AUDIO/VIDÉO RABAIS 20% sur prix Sears ord. avec coupon Économisez aussi sur tables à café et tables de bout! Modèles classiques et contemporains. L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable dans les magasins Sears seulement pour les articles en stock. Un coupon par achat. Non remboursable en argent. R/601. SEARS CANADA INC.	JEU DE 3 PINCES RABAIS 50% sur prix Sears ord. avec coupon Pinces Craftsman assorties. No 32391. Sears ord. 39,99\$. Avec coupon. Ch. 19,99\$ L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/609. SEARS CANADA INC.	TOUTES NOS CRAVATES RABAIS 35% sur prix Sears ord. avec coupon Notre collection d'automne de cravates: unies, à rayures, à motifs et plus! L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/645. SEARS CANADA INC.	SIÈGE D'AUTO 'FORMULA 1' RABAIS 10% sur prix Sears ord. avec coupon Forme étudiée pour confort optimum. Sears ord. 99,99\$. Ch. 89,99\$ L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/629. SEARS CANADA INC.	ACTIVETEMENTS POUR DAME RABAIS 20% sur prix Sears ord. avec coupon Toute notre gamme de tenues de détente, molletonnées ou en tissu. Séparables ou ensembles. L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/607. SEARS CANADA INC.
TOUS LES OREILLERS RABAIS 20% sur prix Sears ord. avec coupon Choix de bourre polyester, mousse ou plumes. Venez vite! L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/696. SEARS CANADA INC.	BARBECUE DE TABLE RABAIS 25% sur prix Sears ord. avec coupon Modèle 12 000 B.T.U. facile à transporter. No 30628. Sears ord. 119,99\$. Avec coupon. Ch. 89,99\$ L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/671. SEARS CANADA INC.	CHEMISES HABILÉES ARROW[®] RABAIS 35% sur prix Sears ord. avec coupon Faites votre choix parmi nos chemises habillées Arrow[®] à prix ordinaires. L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/645. SEARS CANADA INC.	CHAUSSETTES POUR GARÇON RABAIS 25% sur prix Sears ord. avec coupon Faites votre choix parmi toutes nos chaussettes en stock pour garçons! L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/640. SEARS CANADA INC.	TENUES MOLLETONNÉES POUR DAME RABAIS 20% sur prix Sears ord. avec coupon Notre choix complet de tenues 2 pièces, molletonnées, à prix ordinaires. Tailles P-TTG. L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/638. SEARS CANADA INC.
SERVETTE DE BAIN COLORBURST RABAIS 50% sur prix Sears ord. avec coupon Quelle qualité! Choix de 8 coloris. Sears ord. 11,99\$. Ch. 5,99\$ L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/696. SEARS CANADA INC.	ACCESSOIRES POUR BBQ RABAIS 25% sur prix Sears ord. avec coupon Venez choisir parmi notre grande sélection d'accessoires! L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/671. SEARS CANADA INC.	PANTALONS ARNOLD PALMER RABAIS 25% sur prix Sears ord. avec coupon Styles et coloris assortis. Tailles 32-42". Sears ord. 40\$ - 45\$. Ch. 29,99\$ - 33,75\$ L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/633. SEARS CANADA INC.	TENUES MOLLETONNÉES POUR GARÇON RABAIS 20% sur prix Sears ord. avec coupon Rabais 20% sur tout ensemble molletonné 2 pièces à prix ordinaire. Tailles 4-6X et 8-16. L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/640. SEARS CANADA INC.	BOUCLES D'OREILLES EN OR 14K RABAIS 40% sur prix Sears ord. avec coupon Voyez notre superbe sélection de boucles pour oreilles percées. Profitez-en! L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/604. SEARS CANADA INC.
MEUBLES POUR MACHINE À COUDRE RABAIS 10% sur prix Sears ord. avec coupon Choisissez parmi tous nos modèles en magasin. Voyez notre assortiment! L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/620. SEARS CANADA INC.	ENSEMBLE DE ROULEAU DE QUALITÉ RABAIS 30% sur prix Sears ord. avec coupon Pour gros travaux de peinture! No 40707. Sears ord. 12,99\$. Avec coupon. Ch. 8,99\$ L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/630. SEARS CANADA INC.	CHEMISES SPORT POUR HOMME RABAIS 25% sur prix Sears ord. avec coupon Modèles à manches longues; unies, à rayures ou à carreaux. Sears ord. 26\$-36\$. Ch. 19,49\$-26,99\$ L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/633. SEARS CANADA INC.	COORDONNÉS WINNIE L'OURSON[®] RABAIS 25% sur prix Sears ord. avec coupon Coordonnés pour garçon, tailles 4-6X; coordonnés et séparables pour fillettes, tailles 4-6X. L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/640 et R/677. © Walt Disney Productions SEARS CANADA INC.	TENUES DE NUIT EN FLANELLE RABAIS 20% sur prix Sears ord. avec coupon Faites votre choix parmi toutes nos tenues de nuit en flanelle à prix ordinaires pour dame. L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/638. SEARS CANADA INC.
ACCESSOIRES POUR MICRO-ONDES RABAIS 20% sur prix Sears ord. avec coupon Sélection de pièces 'Show-offs' de Litton. Voyez notre assortiment! L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/611. SEARS CANADA INC.	PINCEAU POUR TEINTURE RABAIS 30% sur prix Sears ord. avec coupon Pinceau Sears pour teinture. No 40635. Sears ord. 6,49\$. Avec coupon. Ch. 4,49\$ L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/630. SEARS CANADA INC.	ARNOLD PALMER SEARS 1^{er} CHOIX RABAIS 30% sur prix Sears ord. avec coupon Maillot en un choix de 6 coloris. P-TG. Sears ord. 26\$. Ch. 17,99\$ L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/633. SEARS CANADA INC.	CHAUSSES POUR FILLE ET GARÇON RABAIS 20% sur prix Sears ord. avec coupon Idéales pour le retour en classe! Choix de modèles sport ou habillés. L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/654. SEARS CANADA INC.	MONTRES DE MARQUES CONNUES RABAIS 30% sur prix Sears ord. avec coupon Montres de marques sélectionnées à prix ordinaires de plus de 100\$. Venez vite! L'offre se termine le samedi 15 août 1987. Valable pour articles en stock dans les magasins Sears seulement. 1 coupon par achat. Non remboursable en argent. R/604. SEARS CANADA INC.

Prix en vigueur jusqu'au 15 août 1987, ou jusqu'à épuisement des stocks

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1987, Sears Canada Inc.